



# Daphna POZNANSKI-BENHAMOU

Députée de la 8<sup>ème</sup> circonscription des Français de l'Etranger  
*Responsabilité pour autrui*

Membre de la Commission de la Défense et des Forces armées  
Membre de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée  
Membre du Conseil d'Orientation Stratégique de l'Institut français



## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

Chers Français de la 8<sup>ème</sup> circonscription,

L'amélioration des conditions de vie de nos seniors est, depuis mon entrée à l'Assemblée nationale, une préoccupation majeure.

J'ai par conséquent fait voter, le 26 octobre dernier, par l'Assemblée Nationale l'assouplissement de la législation sur les certificats de vie qui leurs sont réclamés à intervalles réguliers par les Caisses de Retraite. Validée par le Conseil constitutionnel, la loi vient d'être promulguée. Dès que les décrets d'application de la loi seront publiés, tout retraité français vivant hors de France, même multi-pensionné, n'aura plus à fournir qu'une seule attestation d'existence par an ; sa pension ne sera pas suspendue pour un simple retard ; le certificat de vie sera le même document pour toutes les Caisses de Retraite.

Je me félicite donc de cette évolution de la législation en faveur de nos retraités résidant hors de France et de cette simplification de leurs démarches administratives.

### **Daphna POZNANSKI-BENHAMOU**

Députée des Français de l'étranger – 8<sup>ème</sup> circonscription  
Membre de la Commission de la Défense et des Forces Armées  
Membre de l'Assemblée Parlementaire de la Méditerranée

[www.daphnapoznanski.com](http://www.daphnapoznanski.com)